

Organisations économiques internationales

Autor(en): **Meyer, Fritz W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **38 (1958)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

par Fritz W. Meyer, licencié ès sciences économiques

Nous avons pensé utile de donner à nos lecteurs un aperçu de la formation des principales organisations économiques internationales. Il n'est certes pas possible de résumer en quelques pages et tableaux l'histoire, le développement et les nombreux liens existant entre ces institutions. Nous espérons néanmoins que les trois tableaux ci-après que nous avons établis de la façon la plus simple possible, malgré le sujet complexe, en nous basant sur la 6^e édition de l'Annuaire des Organisations Internationales, donneront à nos lecteurs une idée suffisamment claire de la situation actuelle dans ce domaine.

Tableau I : L'HISTOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'O.E.C.E., DE LA C.E.C.A. ET DU G.A.T.T.

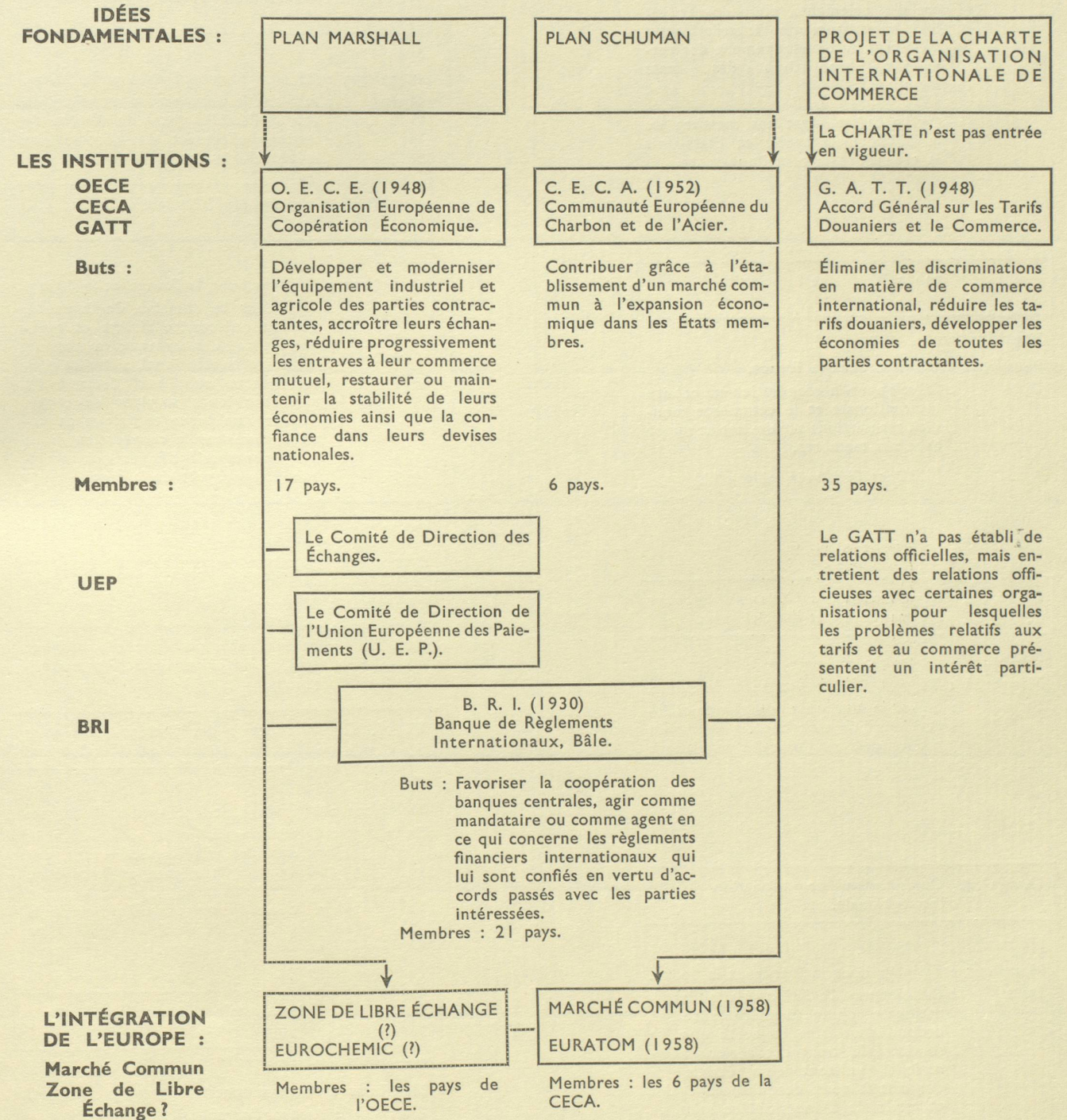


Tableau II : LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DES NATIONS-UNIES
(Organisations économiques et autres)

O. N. U.

B. I. R. D. Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

Washington

Membres : 58 pays dont la France (*).

Buts : Aides à la reconstruction et au développement des États membres, promouvoir l'harmonieuse expansion, sur une longue période, des échanges internationaux et l'équilibre des balances des paiements, en encourageant les investissements internationaux consacrés au développement des ressources productives des États membres.

(*) La Suisse n'est pas membre de la BIRD, mais après les États-Unis la créancière la plus importante.

F. M. I. Fonds Monétaire International.

Washington

Membres : 58 pays dont la France.

Buts : Développer la coopération monétaire internationale et le commerce mondial, transactions sur devises et sur or avec ses membres.

(BIRD et FMI, voir tableau III.)

O. A. A. Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Rome

Membres : 74 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Élever le niveau de nutrition, améliorer le rendement de la production, améliorer la condition des populations rurales.

O. A. C. I. Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

Montréal

Membres : 70 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Développer l'aviation civile internationale d'une manière sûre et ordonnée et faire en sorte que les services de transport aérien international puissent être établis en donnant à tous des chances égales et exploités d'une manière saine et économique.

O. I. T. Organisation Internationale du Travail.

Genève

Membres : 77 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Améliorer les conditions du travail et élever les niveaux de vie dans le monde entier.

O. M. M. Organisation Météorologique Mondiale.

Genève

Membres : 95 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Faciliter la coopération mondiale en vue de l'établissement de réseaux de stations effectuant des observations météorologiques.

O. M. S. Organisation Mondiale de la Santé.

Genève

Membres : 84 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Agir dans le domaine de la santé, en tant qu'autorité directe et coordonnatrice des travaux ayant un caractère international, aider les gouvernements sur leur demande à renforcer leurs services de santé, fournir l'assistance technique appropriée, favoriser la coopération entre les groupes scientifiques qui contribuent au progrès de la santé.

U. I. T. Organisation Internationale des Télécommunications.

Genève

Membres : 91 dont la France et la Suisse.

Buts : Maintenir et étendre la coopération internationale pour l'amélioration et l'emploi rationnel des télécommunications.

U. N. E. Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

Paris

Membres : 80 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous.

U. P. U. Union Postale Universelle.

Berne

Membres : 96 pays dont la France et la Suisse.

Buts : Assurer l'organisation et le perfectionnement des divers services postaux.

ORGANISATIONS NON ENCORE ÉTABLIES COMME INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DES NATIONS UNIES

I. M. C. O. Organisation Intergouvernementale Consultative de la Navigation Maritime.

New York

Membres : (1956) 18 pays dont la France.

La convention n'est pas encore en vigueur. Elle le sera lorsque 21 États, dont 6 avec un tonnage total minimum de 1.000.000 tonnes, seront parties à la convention. La convention est actuellement ratifiée par 18 pays.

G. A. T. T. Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce.

Genève

Membres : 35 pays dont la France.

Buts : Voir tableau I.

Du point de vue juridique, le GATT est un accord international qui a été accepté provisoirement par 35 gouvernements.

Tableau III : L'HISTOIRE DE LA B.I.R.D., DU F.M.I. ET DE LA S.F.I.

